

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



CFAO lance son introduction en bourse sur Euronext Paris

-
- **Fourchette du prix applicable à l'offre à prix ouvert et au placement global : entre 24,80 euros et 29,00 euros par action¹**
 - **Taille initiale de l'offre : 31.000.000 actions existantes, soit entre 768,8 et 899,0 millions d'euros sur la base de la fourchette de prix**
 - **Option de surallocation portant sur un maximum de 4.650.000 actions existantes**
 - **Clôture de l'offre prévue le 1^{er} décembre 2009 pour l'offre à prix ouvert et le placement global**
 - **Fixation du prix de l'offre prévue le 2 décembre 2009 et début des négociations sur Euronext Paris prévu le 3 décembre 2009**
-

Paris, le 17 novembre 2009. CFAO, un leader de la distribution spécialisée dans ses principaux métiers en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer, annonce le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Paris (Compartment A).

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») a apposé le visa n°09-333 en date du 16 novembre sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse des actions CFAO, composé d'un document de base enregistré le 7 octobre 2009 sous le numéro I.09-079 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus).

L'introduction en bourse a pour objectif de permettre au Groupe de conforter sa stratégie de développement. Elle permettra notamment de renforcer sa visibilité auprès de ses clients et de lui donner accès à de nouveaux moyens de financement.

Commentant le lancement de l'introduction en bourse, Monsieur Richard Bielle, Président du Directoire de CFAO, a déclaré : « CFAO s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire au travers du projet d'introduction en bourse qui offrira aux investisseurs un véhicule pour capter le potentiel de croissance du continent africain. CFAO a connu, au cours des dernières années, avec le soutien de PPR, un développement remarquable dans ses quatre métiers: la distribution automobile et pharmaceutique, les solutions technologiques et la production de biens de consommation. Grâce à son enracinement en Afrique et dans les collectivités territoriales françaises d'Outre - Mer, à son portefeuille équilibré de métiers et à sa forte culture entrepreneuriale, CFAO dispose de tous les atouts pour continuer de développer son projet d'entreprise et poursuivre son expansion ».

¹ *Le prix pourrait être fixé, librement, en dessous de 24,80 euros par action, ou, sous réserve que les ordres émis puissent être révoqués pendant au moins 2 jours de bourse, au-dessus de 29,00 euros par action.*

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Structure de l'offre

Les actions offertes seront diffusées dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre ») comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques ; et
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant :
 - un placement en France, et
 - un placement privé international dans certains pays, y compris aux Etats-Unis d'Amérique en vertu de la règle 144A du US Securities Act de 1933.

Nombre d'actions cédées

L'Offre porte sur un nombre de 31.000.000 actions existantes cédées par la société Discodis (détenue à 100 % par la société PPR), soit environ 50,39% du capital et des droits de vote de CFAO.

La société Discodis a consenti aux intermédiaires financiers visés ci-dessous une option de surallocation, exerçable du 2 décembre 2009 jusqu'au 31 décembre 2009 (inclus), portant sur un maximum de 15% de la taille de l'Offre, soit un nombre maximum de 4.650.000 actions.

Dans l'hypothèse où l'option de surallocation serait intégralement exercée, l'Offre porterait ainsi sur un nombre total de 35.650.000 actions existantes, soit environ 57,94% du capital et des droits de vote de CFAO.

A l'issue de l'Offre, la société Discodis (détenue à 100% par la société PPR) détiendra 30.477.286 actions de CFAO (soit environ 49,54% du capital et des droits de vote de CFAO) en l'absence d'exercice de l'option de surallocation et 25.827.286 actions de CFAO (soit environ 41,98% du capital et des droits de vote de CFAO) en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation.

Fourchette de prix

La fourchette du prix applicable à l'offre à prix ouvert et au placement global est comprise entre 24,80 euros et 29,00 euros par action.

Le prix de l'offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette.

En cas de modification de la borne haute de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'offre à prix ouvert sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'offre à prix ouvert sera alors réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de publication de l'avis financier signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'offre à prix ouvert. Les ordres émis dans le cadre de l'offre à prix ouvert avant la publication de l'avis financier susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'offre à prix ouvert incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la fourchette (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Calendrier indicatif de l'Offre

L'offre à prix ouvert débutera le 17 novembre 2009 et devrait se clôturer le 1^{er} décembre 2009 à 17 heures (heure de Paris) pour les achats au guichet et à 20 heures (heure de Paris) pour les achats par internet.

Le placement global débutera le 17 novembre 2009 et devrait se clôturer le 1^{er} décembre 2009 à 17 heures (heure de Paris) (sauf clôture anticipée).

Le prix de l'Offre devrait être fixé le 2 décembre 2009.

Les négociations sur le marché Euronext Paris (Compartiment A) devraient débuter le 3 décembre 2009.

Le règlement-livraison devrait intervenir le 7 décembre 2009.

Raisons de l'Offre

L'admission des actions de CFAO aux négociations sur le marché Euronext Paris a pour objectif de lui permettre de conforter sa stratégie de développement. Elle permettra notamment de renforcer sa visibilité auprès de ses clients et de lui donner accès à de nouveaux moyens de financement. Il est rappelé que seule la société Discodis percevra le produit net de l'Offre.

Intermédiaires financiers

BNP PARIBAS, CALYON, Goldman Sachs International et Société Générale Corporate & Investment Banking agissent en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.

Lazard-NATIXIS agit en qualité de Co-Chef de File Senior et ABN AMRO Bank N.V., HSBC et UBS Investment Bank agissent en qualité de Co-Chefs de File.

Informations publiques

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 16 novembre 2009 sous le numéro 09-333, composé du document de base enregistré le 7 octobre 2009 sous le numéro I.09-079 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais auprès de CFAO (18, rue Troyon, 92316 Sèvres) et auprès des intermédiaires financiers susvisés, ainsi que sur les sites Internet de CFAO (www.cfaogroup.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). **L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du document de base et aux sections 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » et 11.3.3 « Facteurs de risques liés au Contrat de Crédit » de la note d'opération, ainsi que sur les restrictions, telles que décrites à la section 5 « Conditions de l'Offre » de la note d'opération, à la diffusion du prospectus, du document de base, de la note d'opération (et de son résumé) et de tout autre document ou information relatifs à l'offre des actions de CFAO. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives du groupe CFAO.**

Les personnes souhaitant obtenir plus d'informations peuvent appeler le numéro vert (gratuit depuis un poste fixe) mis à leur service : 0800 859 000.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



A propos de CFAO

CFAO est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique (hors Afrique du Sud) et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer. CFAO est un acteur majeur de l'importation et de la distribution de véhicules automobiles, de l'importation et de la distribution de produits pharmaceutiques et des prestations de service logistiques y afférentes, de certaines activités industrielles, et de certains services technologiques en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer. CFAO est aujourd'hui présent dans 34 pays, dont 31 pays d'Afrique et sept Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer, et emploie plus de 10 000 personnes. En 2008, CFAO a réalisé un chiffre d'affaires total consolidé de 2 864 millions d'euros et enregistré un résultat opérationnel courant de 277 millions d'euros.

Site : www.cfaogroup.com

Contacts Presse

CFAO

Laurence Tovi, Directrice de la Communication : +33 01 46 23 58 80, ltovi@cfao.com

Brunswick

Thomas Kamm : + 33 01 53 96 83 83, tkamm@brunswickgroup.com

Contact Investisseurs

CFAO

Emmanuelle Nodale, Relations Analystes et Investisseurs : + 33 01 46 23 56 22, enodale@cfao.com

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers en France ou dans un quelconque autre pays. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente des actions de CFAO aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions de CFAO ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. CFAO n'envisage pas d'enregistrer l'offre décrite dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.

S'agissant du Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (iii) aux sociétés à capitaux propres élevés, et autres personnes à qui il peut être légalement communiqué, visées par l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (Les personnes visées au (i) à (iii) ensemble, les " Personnes Habilitées "). Les actions existantes offertes dans le cadre de l'Offre sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre, ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de ces actions ne peut être adressé et conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir de se fonder sur ce document et les informations qu'il contient.

Le présent communiqué contient des indications sur les perspectives et axes de développement du groupe CFAO. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le groupe CFAO. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué sont données uniquement à la date de celui-ci. A l'exception de toute

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable, CFAO ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent communiqué afin de refléter tout changement dans ses objectifs ou dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le présent communiqué. CFAO opère dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultats réels. Il est rappelé que les prévisions de bénéfice de CFAO ont fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes figurant à la section 13.3 « Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultats » du document de base.

Goldman Sachs International, agissant en qualité d'agent stabilisateur (ou tout établissement agissant pour son compte) pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter du jour de la fixation du Prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 2 décembre 2009 au 31 décembre 2009 (inclus), intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions de CFAO, dans le respect de la législation et de la réglementation applicable et notamment du Règlement (CE) n° 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions CFAO et sont susceptibles d'affecter leur cours.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Résumé du Prospectus

Visa n° 09-333 en date du 16 novembre 2009 de l'AMF

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

A. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

Dénomination sociale, secteur d'activité et nationalité

CFAO, société anonyme à Conseil de surveillance et Directoire régie par le droit français

Société de distribution spécialisée

Aperçu des activités

Le Groupe est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique (hors Afrique du Sud) et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer.

Le Groupe est un acteur majeur de l'importation et de la distribution de véhicules automobiles, de l'importation et de la distribution de produits pharmaceutiques et des prestations de service logistiques y afférentes, de certaines activités industrielles, et de certains services technologiques en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer. Le Groupe opère dans quatre principales zones géographiques que sont l'Afrique subsaharienne francophone, l'Afrique subsaharienne anglophone et lusophone (hors Afrique du Sud), le Maghreb et les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer. Le Groupe est aujourd'hui présent dans 34 pays, dont 31 pays d'Afrique et sept Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer, et emploie plus de 10.000 personnes.

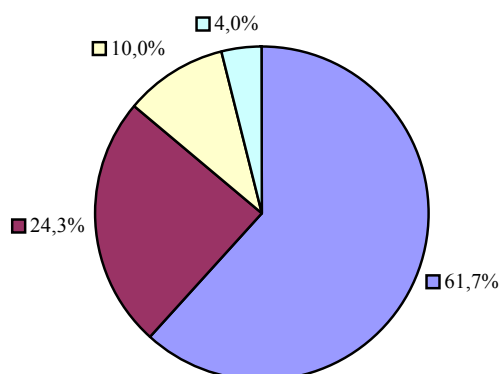
Le Groupe opère à travers quatre divisions :

- **CFAO Automotive** est l'un des principaux importateurs-distributeurs de véhicules automobiles particuliers et utilitaires en Afrique (hors Afrique du Sud) et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer.
- **Eurapharma** est l'un des principaux importateurs-distributeurs de produits pharmaceutiques en Afrique (hors Afrique du Sud) et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer.
- **CFAO Industries** est principalement constituée de l'activité boissons en République du Congo, où le Groupe possède et exploite les deux seules brasseries du pays, ainsi que de diverses activités industrielles légères.
- **CFAO Technologies** regroupe trois principaux métiers que sont l'intégration de solutions informatiques, de réseaux et télécommunications, l'installation et la maintenance d'ascenseurs et la distribution de produits et services de bureautique.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

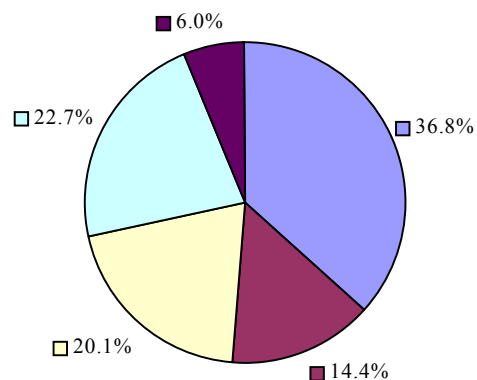


Répartition du chiffre d'affaires du Groupe par division en 2008



■ CFAO Automotive ■ Eurapharma ■ CFAO Industries ■ CFAO Technologies

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe par zones géographiques en 2008



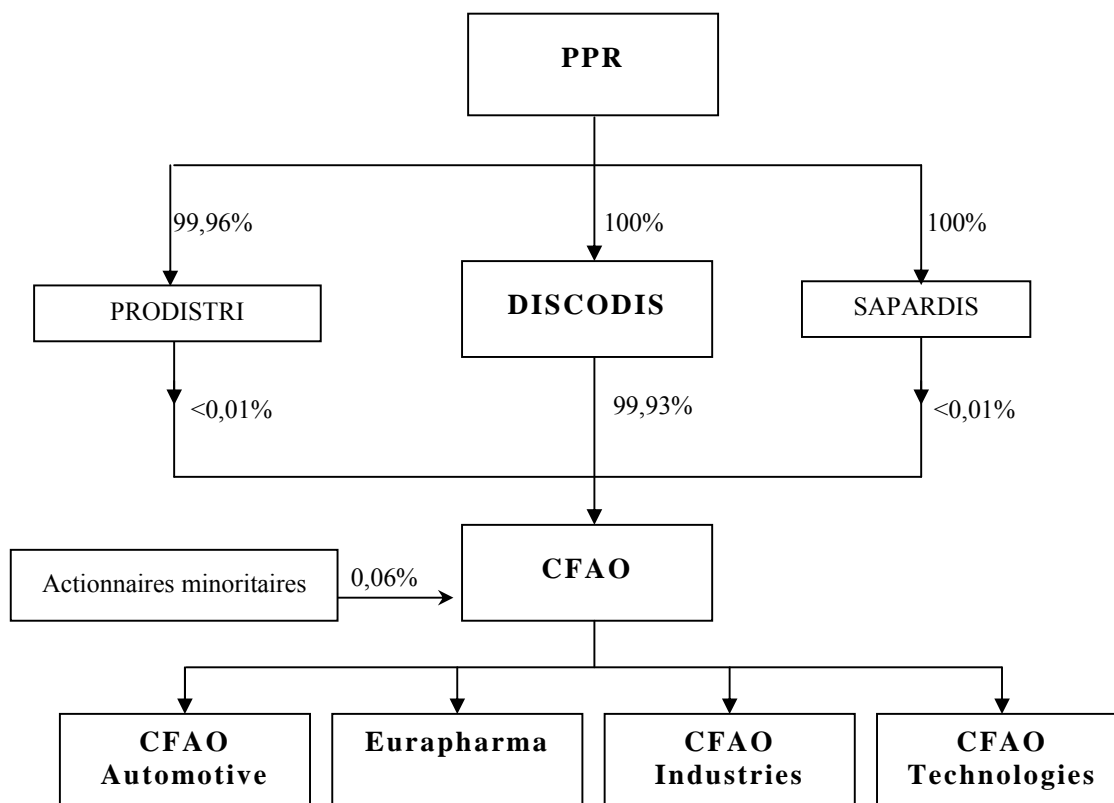
■ Afrique subsaharienne francophone ■ Afrique subsaharienne anglophone et lusophone
■ Maghreb ■ Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-Mer et Autres
■ France (Export)*

* Il s'agit essentiellement de prestations intra-groupe des entités de support, notamment les centrales d'achat, et de ventes directes à l'exportation.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Organigramme du Groupe



Membres du Conseil de surveillance et Directoire

<i>Conseil de surveillance</i>	<i>Directoire</i>
Alain Viry (Président)	Richard Bielle (Président)
François-Henri Pinault (Vice-Président)	Olivier Marzloff
Jean-François Palus	Jean-Yves Mazon
Michel Friocourt	
Alexandre Vilgrain(1)	
Pierre Guénant(1)	
Cheick Modibo Diarra(1)	

(1) Membres indépendants désignés par cooptation lors du Conseil de surveillance du 16 novembre 2009 sous la condition suspensive du règlement-livraison de l'Offre. Un quatrième membre indépendant sera nommé avant la fin de l'année 2009 en remplacement de Monsieur Michel Friocourt.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Informations financières sélectionnées (normes IFRS)

Bilan résumé

	Au 31 décembre			Au 30 juin	
<i>en millions d'euros</i>	2006	2007	2008	2008	2009
Total actif	1 420,2	1 616,8	1 899,7	1 707,7	1 693,2
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	122,7	148,0	114,5	137,9	87,7
Capitaux propres	549,8	617,0	570,2	496,8	535,0
Passif non-courant	46,3	52,1	53,0	51,9	58,1
<i>dont emprunts et dettes financières à long-terme</i>	11,2	21,2	18,4	20,0	26,5
Passif courant	824,1	947,6	1 276,5	1 159,1	1 100,3
<i>dont emprunts et dettes financières à court-terme</i>	207,4	212,0	394,1	366,6	312,8

Compte de résultat résumé

	Au 31 décembre			Au 30 juin	
<i>en millions d'euros (sauf pourcentages)</i>	2006	2007	2008	2008	2009
Chiffre d'affaires	2 219,4	2 534,7	2 864,0	1 416,6	1 338,60
Marge brute	506,6	590,8	666,0	330,9	298,8
<i>En pourcentage du chiffre d'affaires</i>	22,8 %	23,3 %	23,3 %	23,4 %	22,3 %
Résultat opérationnel courant avant redevance PPR	182,4	232,3	276,8	141,6	124,5
<i>En pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe</i>	8,2 %	9,2 %	9,7 %	10,0 %	9,3 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	113,8	142,5	171,1	93,0	78,7
Résultat net – part du Groupe	83,4	106,5	128,6	71,5	63,0

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Capitaux propres et endettement

Conformément aux recommandations du CESR de février 2005 (CESR/05-054b, paragraphe 127), le tableau ci-dessous présente la situation des capitaux propres consolidés et de l'endettement financier net consolidé du Groupe au 30 septembre 2009, telle que détaillée ci-après :

(en millions d'euros / non audité)

Au 30 septembre 2009

I. Capitaux propres et endettement

Total des dettes financières courantes	423,7
Total des dettes financières non courantes	26,0
Capitaux propres part du Groupe ⁽¹⁾	344,2

II. Endettement Financier Net

Liquidités	90,3
Créances financières à court terme	0
Dettes financières courantes à court terme	423,7 ⁽²⁾
Endettement financier net à court terme	333,4
Endettement financier net à moyen et long terme	26,0
Endettement financier net	359,4

⁽¹⁾ Hors résultat consolidé du Groupe pour l'exercice 2009. Il est précisé que le résultat net part du Groupe pour le premier semestre de l'exercice 2009 s'est élevé à 63,0 millions d'euros.

⁽²⁾ Y compris le compte courant PPR pour un montant de 179,3 millions d'euros au 30 septembre 2009 (y compris intérêts courus).

Il n'y a pas eu de changement notable dans la situation de l'endettement financier net et des capitaux propres consolidés du Groupe, telle que présentée ci-dessus, depuis le 30 septembre 2009 autre que la conclusion le 16 novembre 2009 d'une lettre d'engagement relative à un contrat de crédit revolving syndiqué d'un montant de 300 millions d'euros.

Le remboursement et le remplacement du compte-courant PPR par un tirage sur le contrat de crédit susvisé (à hauteur du montant du compte courant PPR) à la date du 30 septembre 2009 n'aurait pas eu d'impact sur la présentation de la situation de l'endettement financier net et des capitaux propres consolidés du Groupe figurant ci-dessus, dans la mesure où la dette souscrite au titre d'un tel tirage aurait également été comptabilisée en dettes financières courantes à court terme (autres dettes financières à court terme).

L'impact théorique du contrat de crédit susvisé sur la structure du coût de l'endettement financier net du Groupe, sur le premier semestre 2009, aurait été une augmentation de ce coût de 2,3 millions d'euros (voir la section 11.3 de la présente note d'opération).

Résumé des principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du Document de Base et aux sections 2 et 11.3.3 de la présente note d'opération avant de prendre leur décision d'investissement.

Les principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité sont les suivants :

- le Groupe conduit l'essentiel de ses activités dans des marchés ou pays émergents et pré-émergents aux économies souvent volatiles et imprévisibles. Par ailleurs, la crise économique mondiale actuelle continue d'avoir un effet négatif sur l'économie de beaucoup de pays où le Groupe opère ;

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



- le Groupe accomplit une part substantielle de ses opérations en devises étrangères, ce qui l'expose à des risques de change accrus ;
- le cadre juridique et réglementaire de certains pays où le Groupe opère est parfois instable ce qui est susceptible de ralentir le développement de l'économie. Par ailleurs, les dispositions législatives ou réglementaires applicables au Groupe ou à ses produits et métiers dans les 34 pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités sont susceptibles d'évoluer de manière défavorable au Groupe. En outre, le Groupe opère, notamment pour partie auprès d'entités et institutions publiques, dans certains pays où la corruption est considérée comme répandue ;
- le Groupe réalise une partie significative de son chiffre d'affaires, notamment dans la division CFAO Automotive, avec un nombre relativement limité de fournisseurs et dépend donc du succès de leurs produits et marques, ainsi que de la pérennité de ses relations avec ces fournisseurs ;
- les performances du Groupe dépendent du succès de ses constructeurs fournisseurs clés, en particulier, Toyota, General Motors et Nissan, qui représentent en 2008 environ 30% de son chiffre d'affaires. Les constructeurs automobiles ont été gravement atteints par la crise économique mondiale actuelle et beaucoup de constructeurs ont eu des difficultés financières importantes ;
- en cas d'admission aux négociations sur le marché d'Euronext Paris de la Société, le Groupe perdra (dans certains cas progressivement) certains avantages fournis par son actionnaire principal, le groupe PPR, du fait notamment de son adossement au groupe PPR pour son financement (liquidité, taux, change) et ses polices d'assurances ; et
- le Groupe pourrait ne pas être en mesure de respecter ses engagements restrictifs au titre du Contrat de Crédit. De même, les engagements du Groupe au titre du Contrat de Crédit pourraient réduire la flexibilité du Groupe dans la conduite de ses activités. Par ailleurs, la signature du Contrat de Crédit est soumise à des conditions usuelles (notamment l'absence d'événements susceptibles d'avoir des effets défavorables significatifs sur la situation financière ou les activités de la Société ou du Groupe dans son ensemble et sa capacité à respecter ses obligations au titre du Contrat de Crédit). Enfin, le Contrat de Crédit contient une clause de remboursement anticipé en cas de changement de contrôle de la Société.

Evolution récente de la situation financière et perspectives

L'ensemble des facteurs conjoncturels cycliques défavorables auxquels le Groupe a du faire face au premier semestre 2009 a subsisté au troisième trimestre 2009. Toutefois, le chiffre d'affaires du Groupe a baissé de seulement 4,7 % sur les neuf premiers mois de 2009 (9,3% en réel) par comparaison à une année 2008 particulièrement porteuse (+ 15,4 % sur les neuf premiers mois par rapport à la même période 2007) et dans un environnement économique particulièrement affecté, notamment par la crise du secteur automobile, le ralentissement de la croissance économique dans la plupart des pays africains, la détérioration du climat des affaires dans les Collectivités Françaises d'Outre-Mer et des évolutions de taux de change défavorables. Le chiffre d'affaires du Groupe a baissé de 10,9 % au troisième trimestre 2009 en comparable (16,9 % en réel). Le Groupe considère que ses performances financières dans un environnement économique difficile démontrent la résistance de son modèle, la pertinence de sa stratégie et sa forte compétitivité.

Le Groupe a enregistré une meilleure performance de son activité commerciale en octobre 2009 par rapport au troisième trimestre 2009 (chiffre d'affaires d'octobre 2009 en hausse de 0.3% en comparable et en baisse de 10,3% en réel par rapport à octobre 2008), qui s'explique notamment par une amélioration de l'activité de la division CFAO Automotive.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Dans ce contexte, et sur la base des hypothèses décrites dans la section 13 « Prévisions ou estimations de bénéfice » du Document de Base, le Groupe confirme qu'il considère pouvoir réaliser pour l'exercice 2009 un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'euros et un résultat opérationnel courant avant redevance PPR compris entre 210 et 220 millions d'euros.

Par ailleurs, hors effets de fluctuations majeures liés aux conditions macroéconomiques globales, le Groupe maintient ses objectifs de : (i) réaliser une croissance annuelle entre 2009 et 2012/2013 de l'ordre de 10 % en moyenne, avec un rebond anticipé dès 2010 ; et (ii) d'améliorer son taux de rentabilité opérationnelle courante dès 2010 et retrouver à moyen terme un taux de rentabilité opérationnelle courante dans le haut de la fourchette (comprise entre 8,2 % et 9,8 %) observée depuis plus de 10 ans (pour une description des facteurs et des conditions sur la base desquels ces objectifs ont été établis, voir la section 12 « Informations sur les tendances et les objectifs » du Document de Base).

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE

Raison de l'Offre :	L'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris a pour objectif de permettre au Groupe de conforter sa stratégie de développement telle que décrite à la section 6.3 « Stratégie » du Document de Base. Elle permettra notamment de renforcer sa visibilité auprès de ses clients et de lui donner accès à de nouveaux moyens de financement. Il est rappelé que seul l'Actionnaire Cédant percevra le produit de l'Offre (net).
Nature et nombre des titres dont l'admission est demandée et des titres offerts :	<p>Les titres dont l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris est demandée incluent l'ensemble des actions existantes composant le capital social, soit 61.524.360 actions.</p> <p>Les actions faisant l'objet de l'Offre (les « Actions Cédées ») correspondent aux 31.000.000 d'actions cédées par l'Actionnaire Cédant, soit environ 50,39% du capital et des droits de vote, pouvant être portées à un maximum de 35.650.000 actions, soit environ 57,94% du capital et des droits de vote, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.</p>
Structure de l'Offre :	<p>La cession des Actions Cédées sera réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre ») comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">• une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ouvert ») ; et• un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « Placement Global ») comportant :<ul style="list-style-type: none">○ un placement en France, et○ un placement privé international dans certains pays, y compris aux Etats-Unis d'Amérique en vertu de la règle 144A du US Securities Act de 1933. <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert le permet, un minimum de 10% du nombre d'Actions Cédées, hors exercice de l'Option de Surallocation, sera alloué à l'Offre à Prix Ouvert. Chaque ordre dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert devra porter sur un nombre minimum de 10 actions.</p>
Allocations prioritaires dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert au profit des actionnaires de PPR :	Les ordres d'achat émis par les actionnaires personnes physiques de la société PPR dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert (les « Ordres P ») ont vocation à être servis intégralement dans la limite de 170 actions et par priorité aux autres ordres émis dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert (les « Ordres A »). Toutefois, dans l'éventualité où la demande totale au titre des ordres P représenterait plus de 75 % du nombre définitif d'actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert, les ordres P pourraient être réduits afin de permettre que les ordres A puissent être servis au moins partiellement.
Option de Surallocation :	<p>Un maximum de 4.650.000 Actions Cédées (l'« Option de Surallocation »).</p> <p>Exercable par les Coordinateurs Globaux, Chefs de file et Teneurs de Livre Associés, au nom et pour le compte des Etablissements Garants, du 2 au 31 décembre 2009 (inclus).</p>
Actionnaire Cédant :	La société Discodis (détenue à 100 % par la société PPR), qui détient avant l'Offre 61.477.286 actions de la Société représentant 99,9 % du capital et des droits de vote de

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



la Société.

Intention du groupe PPR, actionnaire de contrôle de la Société : Même s'il n'est pas dans la stratégie du groupe PPR de rester au capital de la Société, le groupe PPR n'a pris aucune décision définitive quant à l'évolution de sa participation dans la Société et exclut tout désengagement rapide sur le marché.

Fourchette de prix : Entre 24,80 euros et 29,00 euros par action (le « Prix de l'Offre »).

Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette.

En cas de modification de la borne haute de la fourchette ou en cas de fixation du Prix de l'Offre au-dessus la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera alors réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de publication de l'avis financier signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la publication de l'avis financier susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la fourchette (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Méthode de fixation du prix des Actions Cédées : Le Prix de l'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.

La note d'opération contient des informations sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- la méthode dite "des comparables boursiers" qui vise à comparer la Société à des sociétés cotées de son secteur présentant des modèles d'activité proches, et
- la méthode dite des flux de trésorerie actualisés qui permet de valoriser la Société sur la base des flux de trésorerie futurs.

Ces méthodes sont fournies à titre strictement indicatif et ne préjugent en aucun cas du prix de l'Offre.

Date de jouissance : Jouissance courante.

Produit brut de cession : 833.900.000 euros sur la base du point médian de la fourchette du Prix de l'Offre (et 958.985.000 euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation). La Société ne percevra aucun produit de cession. Les frais liés à l'Offre à sa charge sont estimés à environ 5 millions d'euros.

Produit net estimé de cession : Environ 805 millions d'euros sur la base du point médian de la fourchette de Prix de l'Offre (et environ 926 millions d'euros en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation).

Garantie : L'Offre fera, à la date de fixation du Prix de l'Offre (soit selon le calendrier indicatif le 2 décembre 2009), l'objet d'un contrat de garantie conclu entre la Société, PPR, l'Actionnaire Cédant, BNP PARIBAS, CALYON, Goldman Sachs International et Société Générale en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés, Lazard-NATIXIS en qualité de Co-Chef de File Senior et ABN AMRO Bank N.V., HSBC et UBS Limited en qualité de Co-Chefs de File (les « Etablissements

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



	Garants ») portant sur l'intégralité des Actions Cédées. Ce contrat de garantie pourra être résilié par les Établissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison, dans certaines circonstances (voir la section 5.4.3 ci-après).
Engagements de conservation :	A compter de la date de signature du contrat de garantie et pendant 180 jours calendaires suivant la date de règlement livraison de l'Offre, pour PPR, l'Actionnaire Cédant et la Société, sous réserve de certaines exceptions (voir la section 7.3 ci-après).
Stabilisation	Des opérations en vue de stabiliser ou de soutenir le prix de marché des actions de la Société pourront être réalisées à compter du 2 décembre et jusqu'au 31 décembre 2009 inclus.
Principaux risques liés à l'Offre	<ul style="list-style-type: none">• le principal actionnaire de la Société détient un pourcentage significatif du capital de la Société et pourrait influencer sur les activités ou les décisions prises par la Société ;• la cession d'un nombre important d'actions de la Société par le groupe PPR pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société ;• les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations de marché ;• la volatilité du prix de marché des actions de la Société ; et• le risque lié à la non-signature ou à la résiliation du contrat de garantie.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



C. REPARTITION DU CAPITAL

	A la date du Prospectus		Après l'Offre et avant exercice de l'Option de Surallocation		Après l'Offre et après exercice de l'Option de Surallocation	
	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital et de droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital et de droits de vote	Nombre d'actions et de droits de vote	Pourcentage du capital et de droits de vote
Discodis	61.477.286	99,92%	30.477.286	49,54%	25.827.286	41,98%
Prodistri	2.442	0,004%	2.442	0,004%	2.442	0,004%
Sapardis	2.442	0,004%	2.442	0,004%	2.442	0,004%
Membres du Directoire et du Conseil de surveillance ⁽¹⁾	2.200	0,004%	2.200	0,004%	2.200	0,004%
Total Groupe PPR	61.484.370	99,94%	30.484.370	49,55%	25.834.370	41,99%
Actionnaires minoritaires	39.990	0,06%	39.990	0,06	39.990	0,06%
Public	0	0%	31.000.000	50,39%	35.650.000	57,94%
Total	61.524.360	100%	61.524.360	100%	61.524.360	100%

(1) Actions à céder par Discodis aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance, conformément aux statuts de la Société.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



D. MODALITES PRATIQUES

Calendrier indicatif

16 novembre 2009	Visa de l'AMF sur le Prospectus
17 novembre 2009	Avis de NYSE Euronext relatif à l'ouverture de l'Offre à Prix Ouvert Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
1 ^{er} décembre 2009	Clôture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
2 décembre 2009	Fixation du Prix de l'Offre Signature du contrat de garantie Avis de NYSE Euronext relatif au résultat de l'Offre à Prix Ouvert Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre et la signature du contrat de garantie relatif à l'Offre Début de la période de stabilisation éventuelle
3 décembre 2009	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris
7 décembre 2009	Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
31 décembre 2009	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités d'achat

Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 1^{er} décembre 2009 à 17 heures (heure de Paris) pour les achats aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les achats par Internet.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un ou plusieurs des Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 1^{er} décembre 2009 à 17 heures (heure de Paris).

Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés

BNP PARIBAS

CALYON

Goldman Sachs International

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



Société Générale Corporate & Investment Banking

Co-Chef de File Senior

Lazard-NATIXIS

Co-Chefs de File

ABN AMRO Bank N.V.

HSBC

UBS Limited

Contact Investisseurs

Madame Emmanuelle Nodale
Téléphone : +33 (0)1 46 23 56 22

Documents accessibles au public

Les documents juridiques et financiers relatifs à la Société devant être mis à la disposition des actionnaires et du public peuvent être consultés au siège social de la Société.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société, sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.cfaogroup.com) et auprès des Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés.